

Programme de protection de la navigation
Groupe des programmes
Transports Canada

Votre # de dossier:

Notre # de dossier:
2020-301751

Le 14 mai 2020

Pêches et Océans Canada
Ports pour petits bateaux
104, rue Dalhousie
Québec (QC) G1K 7Y7

À l'attention de Madame Élisabeth Marceau

Objet: Approbation en vertu de la *Loi sur les eaux navigables du Canada (LENC)*, pour le dragage d'entretien du chenal d'accès et havre de Rivière-au-Tonnerre, à environ 50° 16' 27.1" N – 064° 46' 52.4" O, golfe du Saint-Laurent, Côte-Nord, province de Québec.

Madame,

Vous trouverez ci-joint, une approbation pour l'ouvrage susmentionné délivrée par le ministre des Transports aux termes du paragraphe 7(6) de la LENC. Cette approbation remplace toutes les approbations antérieures qui ont été délivrées relativement à cet ouvrage (le cas échéant) et sera la seule approbation pour cet ouvrage jusqu'à ce qu'une nouvelle approbation soit délivrée pour tout changement futur.

Pour délivrer cette approbation, le ministre a tenu compte de chacun des facteurs énumérés au paragraphe 7(7) de la Loi, des renseignements supplémentaires fournis par vous (le cas échéant) et de tout effet négatif que la décision d'approuver l'ouvrage pourrait avoir sur les droits des peuples autochtones du Canada reconnus et confirmés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Cette approbation de votre ouvrage ne porte que sur le fait de gêner la navigation en vertu de la LENC et n'accorde aucun droit lié à la propriété du lit des eaux navigables.

Veuillez vous assurer de respecter les points suivants :

1. S'assurer en tout temps, qu'aucun équipement, matériel ou débris provenant des travaux, ne soit laissé à l'abandon dans l'eau navigable ou ne cause une obstruction à la navigation ;
2. Aviser notre bureau de toute modification au présent projet avant de débiter les travaux ;
3. Soumettre une demande à notre bureau pour tout projet de dragage futur avant la réalisation des travaux.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire de respecter tout autre loi et règlements applicables.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau de Québec par téléphone au 1-877-646-6420 ou par courriel à PPNQUE-NPPQUE@tc.gc.ca.



Transports
Canada

Transport
Canada

Je vous prie d'agréer, Madame Marceau, l'expression de mes meilleures salutations.

Alexandra Roy
Agente
Programme de protection de la navigation
Groupe des programmes
Transports Canada
Région Québec

AR/lp

p. j. Plan examiné

c. c. M. Benoît Blanchet-Caron, benoit.blanchet-caron@dfo-mpo.gc.ca



Transports
Canada

Transport
Canada

Programme de protection de la navigation
Groupe des programmes
Transports Canada

Votre # de dossier:

Notre # de dossier:
2020-301751

APPROBATION

PROPRIÉTAIRE: Pêches et Océans Canada
Ports pour petits bateaux
104, rue Dalhousie
Québec (QC) G1K 7Y7

OUVRAGE: Dragage

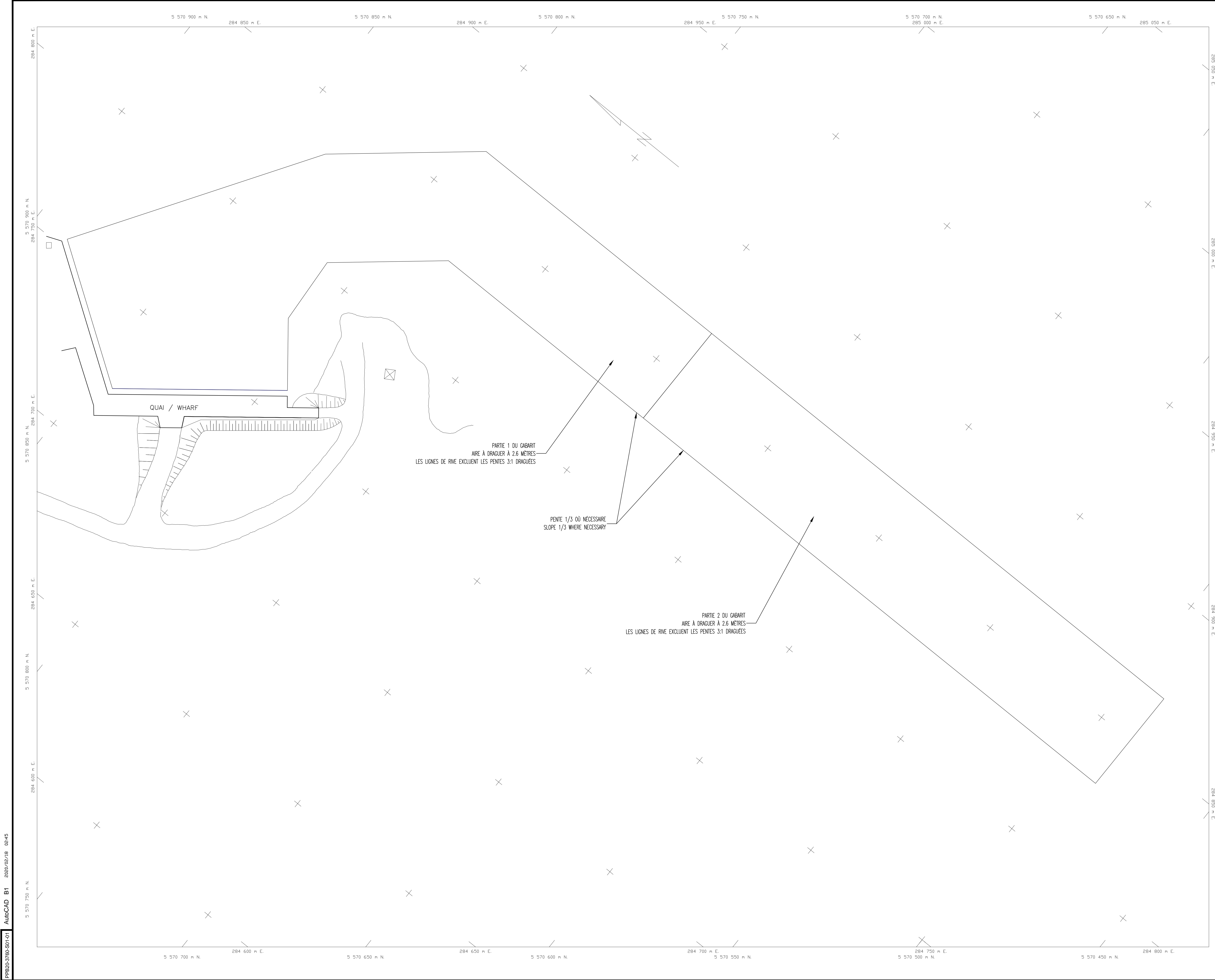
EMPLACEMENT: Situé aux coordonnées approximatives 50° 16' 27.1" N – 064° 46' 52.4" O golfe du Saint-Laurent, havre de Rivière-au-Tonnerre, Côte-Nord, province de Québec.

Conformément à la demande d'approbation (détaillée ci-dessus) présentée au ministre des Transports aux termes de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, en vue d'obtenir l'approbation visant l'ouvrage du plan ci-joint, le ministre, par la présente, approuve en vertu du paragraphe 7(6) la construction de l'ouvrage mentionné ci-dessus, aux conditions suivantes :

1. Demander l'émission d'un avis à la navigation en communiquant avec la Garde côtière canadienne, Bureau des Avis à la navigation / Centre SCTM de Prescott par courriel à l'adresse navwarn.mctsprescott@innav.gc.ca ou par téléphone au (613) 925-0666 au moins 48 heures avant le début des travaux. Assurer le suivi de l'avis à la navigation jusqu'à la fin des travaux pour annulation ;
2. Assurer l'éclairage de la zone des travaux de nuit ou par conditions de visibilité réduite ;
3. Assurer le libre passage sécuritaire des embarcations de plaisance et des navires dans la zone des travaux, afin de minimiser les impacts sur la navigation ;
4. S'assurer pour un dragage à suction, que les tuyaux soient maintenus en surface au moyen de flotteurs de couleur jaune ou orange. Munir les flotteurs de bandes rétro réfléchissantes jaunes de 10 cm de large X 30 cm de long, espacées d'au plus 3 mètres.

SIGNÉ le 14 mai 2020 à Québec

Alexandra Roy
Agente
Programme de protection de la navigation
Groupe des programmes
Transports Canada
Région Québec
Pour le ministre des Transports



Référence géodésique / Geodetic Reference : N.A.D. 1983
 Projection : M.T.M.
 Fuseau / Zone : 5
 Méridien central / Central Meridian : 64-30-00

Stations de référence / Reference Stations

Nom ou no. / Name or No.	Org. / Org.	Coord. Nord / Northing	Coord. Est / Easting
8724048	CCC	5570765.62	284779.701

Référence Verticale : Zéro des cartes / Vertical Datum : Chart datum

Repère(s) Altimétrique(s) / Benchmark(s)

Nom / Name	Org. / Org.	Élévation / Élévation (mètre) / Elevation (meter)
8724048	CCC	6.017

Profondeurs en mètres et décimètres / Depths in meters and decimeters

Notes de références / Reference Notes

SYSTEME DE SONDAGE : 2 ÉCHOSONDEURS SONARMIITE / SOUNDING SYSTEM : 2 SONARMIITE
 ESPACEMENT DE SONDAGE : 5,0 m x 5,0m / SOUNDING SPACING

Revision	Description	Par/By	Date
1	GABARIT 2020	K.C.	2020.02.18

- A: Numéro du détail / Detail
- B: Feuille sur laquelle le détail est référencé / Location drawing no.
- C: Feuille sur laquelle le détail est dessiné / Drawing no.

Toute modification doit être rapportée à: / All modification must be reported to:



Dossier: / File:
RIVIÈRE-AU-TONNERRE
CÔTE NORD

Dessin: / Drawing:
GABARIT DE DRAGAGE 2020

Conçu par: / Designed by: **PPB** / Date: **2020.02**

Dessiné par: / Drawn by: **K.CHAMPAGNE** / Date: **2020.02.18**

Vérifié par: / Verified by: / Date:

Approuvé par: / Approved by: / Date:

No. dossier: / File no.: / Echelle: / Scale: **1:500**
 No. dessin: / Drawing no.: **PPB20-3760-S01-01** / No. feuille: / Sheet no.: **01/01**